

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2011-71 du **20 MAI 2011** portant
modification de l'arrêté DRE/BELP n° 2010-174 du 29 octobre 2010 portant
composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux
fonctions de commissaire-enquêteur

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 123-4 et D 123-34 et suivants ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-174 du 29 octobre 2010 portant composition de la commission
départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur ;

Vu la délibération du 15 avril 2011 par laquelle le président du conseil général des Hauts-de-
Seine désigne les représentants du conseil général au sein des organismes divers ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté du 29 octobre 2010 susvisé est modifié comme suit :

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de
commissaire-enquêteur, présidée par le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise
ou le magistrat qu'il délègue, comprend :

1°) Représentants de l'État :

- un représentant du préfet ;
- le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie
ou son représentant ;
- le directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de
l'aménagement ou son représentant ;
- le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et
de la forêt ou son représentant.

2°) Maires du département désignés par l'Association départementale des maires :

- titulaire : M. Alain BORTOLAMEOLLI, maire-adjoint de Villeneuve-la-Garenne
- suppléant : Mme Claudine LABROUSSE, maire-adjointe de La Garenne-Colombes

3°) Conseillers généraux désignés par le conseil général des Hauts-de-Seine :

- titulaire : M. Yves MENEL
- suppléant : M. Philippe PEMEZEC

4°) Deux personnalités qualifiées en matière de protection de l'environnement :

- titulaires : Mme Marie-Françoise SÉVRAIN, présidente de la Compagnie des commissaires-enquêteurs d'Île-de-France ;
M. Claude ANDRES, vice-président de l'association Environnement 92
- suppléants : M. François NAU, commissaire-enquêteur ;
M. Michel RIOTTOT, président de l'association Île-de-France Environnement

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté du 29 octobre 2010 demeurent inchangés.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

LE PRÉFET



Pierre-André PEYVEL